

L'adaptation de la France au changement climatique mondial

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le climat est en perpétuel changement. Depuis l'ère industrielle, la terre connaît un processus d'accélération du réchauffement dont l'ampleur comporte des conséquences notables et peut-être brutales sur les ressources en eau, la production agricole, l'habitat des populations ainsi que pour la biodiversité. Les travaux des scientifiques et les controverses suscitées par leur publication ont permis de progresser dans la connaissance des phénomènes climatiques. À chaque rapport du GIEC, le degré d'incertitude d'un réchauffement climatique semble se réduire, et même si l'avenir n'est pas encore tracé de manière certaine, on reste dans une trajectoire vraisemblable de réchauffement.

Pour Force ouvrière, la climatologie n'emporte pas une « vision partagée », c'est une science qui repose sur des faits qui doivent être examinés, questionnés et débattus. Il s'agit de permettre une appropriation par les citoyens des éléments de connaissance nécessaires pour ouvrir et nourrir le débat et afin d'opérer les bons choix stratégiques, de prendre les décisions politiques adéquates de prévention et d'adaptation. L'enjeu étant planétaire, les sociétés doivent notamment décider dans le cadre d'une collaboration mondiale des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre mis en cause dans le processus de réchauffement.

Force ouvrière est favorable à la poursuite des études destinées à constituer le socle de connaissances, notamment à comprendre les mécanismes du climat, le rôle des gaz à effets de serre. Tout ceci est nécessaire pour bâtir les prévisions d'évolution, d'envisager les impacts, de dresser les cartes des zones à risques et de manière générale à examiner les opportunités que pourrait créer un radoucissement climatique.

Force ouvrière n'est pas opposée à ce que soient également développées les recherches relatives au piégeage et au stockage du carbone ainsi qu'aux technologies d'atténuation des taux de gaz à effet de serre, de maîtrise des gaspillages énergétiques par la recherche de l'efficacité ainsi qu'aux techniques possibles de modification artificielle du climat.

Enfin, l'avis pose la région comme lieu « naturel » pour planifier les réponses aux menaces climatiques. Force ouvrière tient à rappeler que l'État national, garant de l'intérêt général, doit rester l'acteur central, le pilote de la collecte des informations, de la réflexion, de l'élaboration des stratégies d'atténuation et d'adaptation, de la planification et le coordinateur de la mise en œuvre. Ce rôle de pièce maîtresse de la sphère publique rendu nécessaire aussi par les besoins de financement des mesures d'action n'exclut pas la concertation, la coopération avec les différentes collectivités territoriales et les associations locales.

En conclusion, tout en restant réservés sur une vision très régionaliste de l'avis, nous partageons l'idée que des phénomènes climatiques extrêmes modifieraient la disponibilité des ressources essentielles comme l'eau, les produits alimentaires, et provoqueraient une dégradation des écosystèmes terrestres, marins et une perte de la biodiversité. Ainsi, face aux répercussions économiques et sociales à venir sans une mobilisation nationale, le groupe FO soutient les pistes de réflexion proposées par l'avis et a voté ce texte.